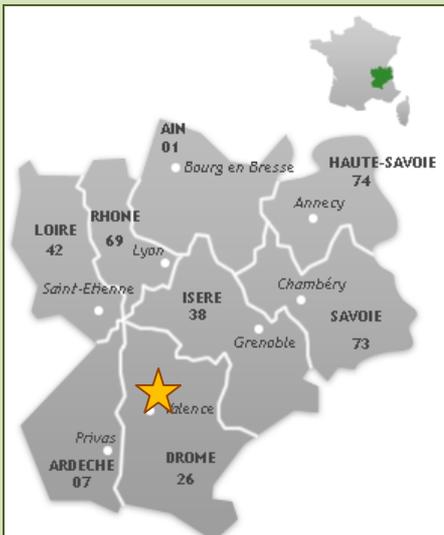


« COHABITONS EN DROME »
Hébergement partagé

INFORMATIONS :

Territoire concerné :
Département de la Drôme



Maîtrise d'ouvrage :
Association AIDER

Procédure Territoriale : Aucune

Contact :

Sandrine Lavallo

ASSOCIATION AIDER
04 75 40 99 24

s.lavalle@aider-initiatives.fr

L'ACTION

Descriptif

Le projet « Cohabitions en Drôme », initié par l'association AIDER a pour but la mise en relation de personnes ayant des besoins convergents en hébergement et ce, dans un système d'échange solidaire.

Le projet qui se veut créer du lien intergénérationnel comporte deux entrées :

- ✓ Participer au maintien à domicile des seniors ;
- ✓ Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation en milieu rural par une possibilité d'hébergement à proximité.

L'association recense les personnes qui souhaitent ouvrir leurs portes et celles qui sont à la recherche d'un hébergement temporaire, et les met en relation en essayant de concilier les attentes de chacune des parties.

Une fois qu'un terrain d'entente est trouvé, l'association fait signer une convention aux intéressés et assure le suivi du binôme ainsi constitué.

Cette convention co-construite institue notamment le système d'échange trouvé entre l'hébergé et l'hébergeur, cela va de la simple présence la nuit à de l'aide occasionnelle, l'échange de moments conviviaux...

AIDER favorisera un échange non monétaire mais une participation financière éventuelle peut être demandée à l'hébergé. Elle varie selon l'espace mis à disposition, les échanges mis en place et les modalités convenues pour les repas.

Par la suite, un suivi est réalisé par l'association, par téléphone et par des rencontres « bilans ». Si besoin, de la médiation peut être proposée.

Les publics ciblés sont :

- ✓ Pour les hébergés : les nouveaux arrivants, les étudiants, les stagiaires, les apprentis, les travailleurs ;
- ✓ Pour les hébergeurs : les seniors, les familles ou actifs pouvant et souhaitant proposer un hébergement.

Dimension collective

L'expérimentation a été réalisée à Montoison par une étudiante en stage au sein de l'association. Sur cette commune, il y a eu création d'un groupe local composé d'élus, d'habitants et d'hébergeur. Il se réunissait tous les deux mois pour faire avancer le projet. Il y a eu ensuite tentative de reproduire ce type de concertation sur les autres territoires mais cela a du mal à fonctionner. Des comités de pilotage ont alors été organisés deux fois par ans auxquelles ont été associés les partenaires, les habitants et les bénéficiaires. Le but était d'y échanger sur le fonctionnement et l'état d'avancement du projet.

CONTEXTE

Problème à résoudre

- ✓ Le manque d'hébergements temporaires sur le territoire.
- ✓ Les difficultés de déplacement sur le territoire.

Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ Fermeture de l'internat du CFA de Livron sur Drôme.
- ✓ Demande de personnes âgées qui « craignent » un peu les maisons de retraite.
- ✓ Difficultés de déplacement sur le territoire et prix du carburant.

Les éléments ayant joué en sa défaveur

- ✓ Montée des services à domicile qui voient cette action comme de la concurrence.
- ✓ « Peur du jeune » chez les personnes âgées.
- ✓ Vision péjorative de la personne âgée par les jeunes.

EMERGENCE DU PROJET

Genèse du projet

La réflexion est partie de trois points :

- ✓ Au travers la création de groupements d'employeurs, la création d'emploi et le constat que certains salariés extérieurs au territoire ne peuvent y répondre faute d'hébergement possible ;
- ✓ AIDER, qui travaille sur la problématique du genre, de l'animation territoriale et qui rencontre des personnes isolées en demande de liens sociaux ;
- ✓ AIDER, qui fait appel à des stagiaires pour ses missions et qui ne trouvent pas d'hébergement à proximité des bureaux de l'association.

Acteurs mobilisés

- ✓ Conseil Général
- ✓ Les CCAS et communes de la Drôme
- ✓ Les GRETA
- ✓ Les Missions Locales
- ✓ Les organismes de formation
- ✓ Les associations de Séniors
- ✓ Les associations d'éducation populaire

Convergence des acteurs

Le projet nécessite le regroupement de personnes qui n'ont pas l'habitude ni de se rencontrer ni de travailler ensemble.

Ce qui les a mobilisés semble cependant être le manque crucial d'hébergement temporaire sur leur territoire.

Processus de déclenchement

Une recherche d'expériences similaires a été effectuée notamment auprès de porteurs de ce type de projet à Lyon et Grenoble. L'idée vient d'Espagne et une convention avait été faite par des étudiantes en gérontologie qui avait été validée par la commission nationale de Gérontologie. Toutes les associations ayant des projets d'hébergement partagé se sont servies de cette convention. AIDER s'est donc aussi inspiré de cette convention en l'adaptant au territoire.

Phase préliminaire du projet

Une étude a été réalisée dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude par une stagiaire au sein de l'association. Partie de son propre constat de la difficulté de trouver un hébergement sur le territoire, elle a mené une étude de faisabilité et mis en place une expérimentation sur la commune de Montoisson.

Phase de formalisation

Il y a eu une restitution des conclusions de l'étude à une partie de la population. Une journée thématique associant le CFA de Livron sur Drôme, la ville de Livron, le CROUS a été organisée. Les observations faites sur le territoire ont été exposées et l'avis des participants a été sollicité.

Cela n'a cependant pas amené à des modifications entre les actions prévues suite à l'étude et la formalisation du projet.

MISE EN ŒUVRE

Les étapes

- ✓ Etude et expérimentation sur Montoisson pendant 1 an (2007-2008)
- ✓ Elargissement à d'autres territoires Drômois (2008)
- ✓ Prospection, communication auprès des Hébergés/Hébergeurs et des différents partenaires à travers les médias, des plaquettes et le site internet (2008-2009)

- ✓ Création de cohabitations : (2008-2009)
 - Recensement offre/demande
 - Mise en relation
 - Création de binômes
 - Suivi individualisé
- ✓ Restitution par un comité de pilotage et 2 réunions thématiques (2009)
- ✓ Recherche d'un cadre juridique (2009-2010)

Aujourd'hui, en réponse à des demandes et des offres d'hébergements, tentative d'essaimage en Ardèche.

Compétences mobilisées

- ✓ Juridique (convention)
- ✓ Psychosociologie
- ✓ Médiation
- ✓ Développement local
- ✓ Informatique (création d'un logiciel pour créer les binômes)

Coût de l'action

50 000 euros pour le temps plein du salarié et les frais de structure associés

Financement :

- ✓ La Région Rhône-Alpes à travers le CTEF (Contrat Territorial Emploi Formation) Vallée de la Drôme
- ✓ Le Conseil Général
- ✓ D'autres financeurs (Caisses retraites...)

Les difficultés rencontrées

- ✓ Freins liés aux représentations sociales.
- ✓ La mobilisation des acteurs.
- ✓ Recherche de financements.
- ✓ Quelques incompatibilités offre/demande.

Solutions apportées

- ✓ La compréhension de la demande et de l'offre et de la situation sociale et professionnelle de chacun pour constituer des binômes harmonieux.
- ✓ L'adhésion au réseau LIS (Logement Intergénérationnel et Solidaire) pour une meilleure identification et de crédibilité régionale, dans le développement de l'hébergement intergénérationnel.
- ✓ Travail en partenariat avec les collectivités locales, pour une prise en charge de l'action.

RETOUR D'EXPERIENCE

Résultats actuels

En augmentation chaque année, le nombre de binômes en 2009 était de 33. Malgré quelques rares cas, tous ont bien fonctionné.
Une évaluation est actuellement en cours auprès des jeunes qui bénéficient de ce service.

Résultats attendus dans le futur

- ✓ Un développement du service sur le département de l'Ardèche.
- ✓ Une prise de conscience des acteurs pour arriver à un portage collectif de ce projet.
- ✓ Une reconnaissance de l'Etat pour qu'il donne un cadre juridique vraiment clair à la cohabitation qui se développe dans toute la France

Bilan de l'action

Enseignement retirés

- ✓ C'est lorsque l'action est développée et montre des résultats que les partenaires s'y intéressent.
- ✓ Le cadre fixé au départ ne s'adapte pas toujours à la réalité du terrain et peut nécessiter des aménagements.
- ✓ L'importance d'appartenir à un réseau pour pouvoir échanger, partager et analyser ensemble ses propres expériences avec d'autres.

Atteinte des objectifs

Il n'y avait pas d'objectifs chiffrés, mais le projet a démarré et de plus en plus de cohabitations se forment chaque année. Les retours des acteurs et des bénéficiaires sont bons.
Les objectifs sont donc atteints.

Effets inattendus

Au départ le projet s'adressait aux stagiaires/étudiants et personnes âgées puis au fur et à mesure, d'autres demandes sont parvenues (travailleurs, entrepreneurs...) et du côté des hébergeurs, il y eu l'apparition de familles, et d'actifs (seuls ou en couple).

TRANSFERABILITE

Il n'y a pas encore eu de transfert mais des contacts ont déjà eu cours par téléphone avec des personnes intéressées par la mise en place d'un tel projet.

Le territoire comporte bien quelques spécificités (milieu rural, lieu touristique...) qui ont jouées dans la mise en œuvre du projet mais le projet dans son ensemble apparaît transférable.

Les points clés d'une telle action sont de réaliser une étude sur les besoins et l'existant, de trouver un cadre juridique et d'associer les partenaires au déroulement.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- ✓ Echelle départementale
- ✓ Travail avec un groupe local à la création du projet